



Droit de garde/visite et revenus

Par **Nastolga**, le **17/08/2018 à 16:33**

Bonjour,rnrnSuite à séparation, je souhaite faire une demande de droit de garde au JAF pour un enfant (non biologique).rnrnMa question est : par rapport à mes revenus, suite à une Perte d'emploi, je suis au chômage en ce moment (en gros, sur l'année je dépense + que je ne gagne). Est-ce que mes bas revenus vont influencer une telle décision en ma défaveur ?rnrnJ'ai déjà une garde alternée de moitié pour ma fille biologique. Est-ce que mon ex pourrait prétendre à une garde exclusive en utilisant mes revenus insuffisants comme prétexte ?rnrnMerci,rnrnCordialement.

Par **Visiteur**, le **19/08/2018 à 23:16**

BonjourrnrnLes revenus comptent peu dans la balance lorsqu'un juge prend sa décision. Il considère en premier lieu le bien-être de l'enfant.